



La sécurité routière, une responsabilité partagée

Signature : Erin Kelly pour l'Association canadienne de sécurité agricole

Le Sgt Mark Hume a vu beaucoup de choses sur les voies publiques du Manitoba dans son rôle de commandant d'unité des Services de la circulation de la GRC.

Et en travaillant au Manitoba rural, ce n'est pas surprenant qu'il ait vu plusieurs incidents de route impliquant l'équipement agricole.

Il a relaté un incident sur l'autoroute 5 près de Gilbert Plains, qui est situé à environ 350 kilomètres au nord-ouest de Winnipeg. Ce jour-là, pendant un orage, Mark Hume a croisé un grand tracteur à huit roues sur la route, avec une camionnette qui le suivait. Même dans l'orage, le Sgt Hume pouvait remarquer que le conducteur du tracteur était jeune – trop jeune pour avoir le droit de conduire un tracteur.

Après avoir lancé un contrôle routier, Mark Hume a constaté qu'un jeune de 11 ans conduisait le tracteur, et que son père le suivait dans la camionnette. Le père a dit au Sgt Hume : « Eh bien, il ne pouvait pas conduire la camionnette sans un permis, alors je lui ai demandé de conduire le tracteur. »

Bien sûr, un permis de conduire valide est exigé pour conduire – qu'il s'agisse de l'équipement agricole, d'un véhicule à moteur, ou de tout autre chose – sur les routes. Mais cet incident souligne certaines des idées fausses qui persistent relatives à la sécurité routière où l'équipement agricole est impliqué.

Bien que cette histoire ne se soit pas terminée tragiquement, c'est le cas avec beaucoup d'autres. En effet, plusieurs incidents tragiques et possiblement évitables sont restés dans les souvenirs du Sgt Hume au cours des années. Selon les données du programme Surveillance des blessures agricoles au Canada, il y a eu 107 décès liés à l'agriculture sur les routes et autoroutes de 2003 à 2012.

Et certainement, la question de sécurité routière est pertinente dans l'ensemble du pays.



Sur la côte est, la sécurité routière est une question permanente pour Farm Safety Nova Scotia, qui a développé un programme de formation et d'autres ressources pour mettre en relief l'importance de la sécurité routière dans la communauté agricole.

« Nous essayons toujours de faire en sorte que le public soit très attentif à la question de la sécurité routière autant que possible. Quand les gens conduisent tous les jours, quelquefois ils cessent d'y porter attention. Mais il faut que les gens soient conscients de leur environnement en tout temps », explique David Newcombe, président de Farm Safety Nova Scotia. « Ce sentiment de complaisance est incroyablement dangereux sur la route. »

Un aspect clé du programme de formation, c'est d'informer les agriculteurs qu'ils doivent respecter la Loi sur les véhicules à moteur de la province et comment elle s'applique spécifiquement à l'industrie agricole.

Bien que les agriculteurs jouent un rôle important en ce qui a trait à la sécurité routière, la responsabilité ne reste pas seulement avec eux. M. Newcombe indique que nous utilisons tous les mêmes voies publiques, et, pour cette raison, la sécurité routière est la responsabilité de tout le monde – peu importe le véhicule ou l'équipement qu'on conduit.

Pour sensibiliser les gens à cette responsabilité partagée, Farm Safety Nova Scotia a élaboré une campagne appelée 'One Road'. La campagne met en valeur des conseils de sécurité pour les automobilistes – comme être conscients des conducteurs d'équipement agricole qui effectuent un virage à gauche, savoir quand doubler – et elle rappelle aux agriculteurs de suivre les pratiques sécuritaires quand ils conduisent sur les routes et autoroutes.

« Nous voulons que les gens comprennent que la sécurité routière est une rue à double sens qui s'applique tant à la communauté agricole qu'au grand public », explique M. Newcombe. « Nous, les agriculteurs, savons tous que nous sommes lents et prenons beaucoup d'espace sur la route. Nous ne voulons pas faire ralentir trop les gens, mais les gens doivent ne pas oublier d'être prudents et de doubler seulement quand ils peuvent le faire en toute sécurité. »



PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'AGRICULTURE



CASA | ACSA
CANADIAN AGRICULTURE SAFETY ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE



Canada



Comme le note M. Newcombe, la sécurité routière est « une de ces choses qui seront toujours une priorité ». Et l'on espère que les initiatives comme celle de Farm Safety Nova Scotia continueront de servir à rappeler l'importance de la sécurité routière et de mitiger la survenue d'incidents tragiques.

« Il est important que le grand public et la communauté agricole gardent à l'esprit que la sécurité est non seulement une responsabilité partagée », ajoute M. Newcombe, « mais qu'en fin de compte, nous avons tous le même objectif d'arriver à notre destination en toute sécurité. »

Depuis plus d'une décennie, l'ACSA sensibilise le public à l'importance de la sécurité dans les fermes canadiennes grâce à la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole (SCSMA), qui est tenue tous les ans pendant la troisième semaine de mars. La SCSMA est présentée par Financement agricole Canada. En 2022, les commanditaires de la SCSMA sont la société commanditaire de longue date, Financement agricole Canada, ainsi que CN, Syngenta, Bayer Crop Science et Fertilisants Canada.